Date : 22/02/2021
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 7
Périodicité : Quotidien
Surface : 48 %
Nature : Article de fond

Générations Nouvelles

Coopération touristique israélo-ivoirienne / La Côte d'Ivoire s'en remet à Israël pour donner du souffle à son secteur touristique.

Le deal entre les deux pays

Ph : DR

Cet accord prend en compte la formation des ressources humaines du secteur.

Un accord qui augure d'un bond qualitatif des ressources humaines dans le secteur touristique en perspective et ce, à l'effet de répondre avec efficience à la question de l'employabilité des jeunes, d'une part et, d'autre part, à la mise en place de circuits touristiques innovants. Cet acte jugé de haute portée stratégique est, à en croire ses signataires, fondateur. Il remonte à une série de missions bilatérales. Il porte sur le développement de centres de formation en matière de tourisme en Côte d'Ivoire à l'aune de l'expertise de renom de l'Etat hébreux. Le week-end dernier à son cabinet, le ministre du Tourisme et des loisirs, Siandou Fofana, a paraphé un mémorandum d'entente (MOU) avec Focus Education, filiale du groupe israélien Mitrelli, représenté par sa directrice en charge des opérations du secteur Education/Formation, Varda Bereinstein. Elle était accompagnée des experts du groupe sur les questions de développement touristique, des curricula d'apprentissage et de structuration des projets. Après la signature de l'accord, Siandou Fofana s'est réjoui de cette coopération israélo-ivoirienne, de bon aloi selon lui, dans un contexte mondial marqué par la pandémie de la Covid-19. Cette entente intègre notamment la construction d'écolodges, en matière d'écotourisme, qui mettront en valeur notre riche patrimoine faunique, nos parcs et réservés, et autres couverts forestiers. C'est à travers des missions préparatoires dans le cadre de la promotion de la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire», que Siandou Fofana et ses collaborateurs s'étaient-imprégnés, en 2019. à Tel-Aviv, du modèle de management de l'Autorité nationale des parcs et réserves, en vue d'implémenter des modèles de valorisation touristique. Le ministre ivoirien du Tourisme et des loisirs avait alors, avec les responsables de l'Autorité, sous la férule de Mitrelli, échangé sur les possibilités de partenariat dans le cadre de la valorisation touristique des parcs ivoiriens. En effet, cette entité très dynamique gérant plus de 400 parcs et réserves sur l'étendue du territoire israélien, avait esquissé des possibilités de création de véritables produits touristique a proposer aux visiteurs, en la matière, en Côte d'Ivoire. Avec à la clé, une offre sur mesure de formations pour booster la destination ivoirienne.

NOËL ZAKO

VEILLEUR DES MÉDIAS

Tous droits de reproduction réservés